

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

Séance du 15 mai 2023

Nombre de membres du
Bureau :

L'an deux mille vingt-trois,

Le quinze mai,

A neuf heures trente,

se sont réunis à St Priest en Jarez, les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le neuf mai deux mille vingt-trois.

En exercice : 35
Présents : 20
Pouvoirs : 5
Votants : 25

OBJET

Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente
Georges BERNAT, Henri BONADA, Jean-Paul CAPITAN, Patricia CHAUVE, Jean-Louis CHOUVELLON, François DUMONT, Martial FAUCHET, Béatrice FOURNEL, Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Marc LAPALLUS, Alain LIMOUSIN, Didier PICARD, Pascal PONCET, Daniel PRUD'HOMME, Serge RAULT, Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON, Xavier VILLARD.

Délibération
2023_05_15_09B Convention
de jumelage avec le SDE03
dans le cadre du projet
européen BAPAURA :

Formant la majorité des membres en exercice.

Votes Pour : 25

Vote Contre : 0

Abstention : 0

Pouvoirs déposés :

Mandant : Gérard BAROU

Mandataire : Thierry GOUBY

Mandant : Vincent BONNICI

Mandataire : Bernard SOUTRENON

Mandant : Marc CHAVANNE

Mandataire : Marie-Christine THIVANT

Mandant : Stéphane HEYRAUD

Mandataire : Bernard SOUTRENON

Mandant : Jean-Paul TISSOT

Mandataire : Pierre SIMONE

Absent(s) excusé(s) :

Gérard BAROU, Vincent BONNICI, Nicolas CHARGUEROS, Marc CHAVANNE, Marianne DARFEUILLE, Sébastien DESHAYES, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Gilles PERRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Didier PONCET, Séverine REYNAUD, Jean-Paul TISSOT, Pierre VERICEL.

Le secrétariat a été assuré par Georges BERNAT

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT les objectifs du projet européen BAPAURA et de la convention de jumelage proposée par le SDE03 ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le SIEL-TE Loire de travailler en collaboration avec les acteurs régionaux mobilisés dans le cadre de l'accompagnement des collectivités à la rénovation énergétique du patrimoine ;

CONSIDERANT l'intérêt de faire évoluer via l'apport de nouveaux outils développés dans le cadre du projet BAPAURA les services apportés aux adhérents dans le cadre du Service d'Assistance à la Gestion Énergétique ;

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Énergie Loire, à l'unanimité / la majorité :

APPROUVE la convention de jumelage avec le SDE03 ;

AUTORISE Madame la Présidente à signer la convention de jumelage entre le SDE03 et le SIEL-TE LOIRE ;

AUTORISE Madame la Présidente à signer toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance

Le 15 mai 2023

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.



The BAPAURA project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement no. 891839



Convention de jumelage BAPAURA

Entre le SDE 03, partenaire BAPAURA,

Représenté par son Président, Yves SIMON.

Et le SIEL Territoire d'Énergie Loire

Représenté par sa Présidente, Marie-Christine THIVANT.

Le projet BAPAURA (septembre 2020 – août 2023)

[BAPAURA](#) est un projet financé par l'Union Européenne. Il vise à expérimenter la mise en place d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics pour les petites communes.

Les 9 partenaires locaux du projet (SDE, ALEC, SPL, CC...) ont pour mission, pendant les 3 ans que dure le projet, d'accompagner des collectivités dans leurs projets de rénovation, depuis la prise de décision jusqu'à la signature du marché de travaux.

Ils sont soutenus dans cette démarche par l'ADEME et AURA-EE. L'ADEME coordonne le projet et met à disposition des partenaires une boîte à outils orientée métiers, évolutive en fonction des besoins, et des formations pour les aider à monter en compétence.

Le projet BAPAURA comporte une action de jumelage des partenaires objet de la présente convention. Il s'agit de partager leur expérience avec un acteur territorial pour lui présenter le concept développé et voir comment il peut s'adapter à son contexte. Le jumelage se déroulera entre la date de signature et la fin du projet en août 2023.

L'idée du jumelage est, en introduisant des partenaires 'associés', d'une part de disséminer les résultats du projet et les outils produits et d'autre part d'enrichir le partenariat du projet avec d'autres expériences.

Le SIEL Territoire d'Énergie Loire est acteur du territoire. Il œuvre et propose des services aux communes en matière de performance énergétique des bâtiments publics et de développement des énergies renouvelables qui pourraient être enrichis par l'expérience de BAPAURA.

Jumelage proposé

Durée : De la date de signature de la présente convention jusqu'à la fin du projet BAPAURA (31 août 2023)

Contenu

Objectif 1 : partager les résultats du projet en binome

Le mode de jumelage « à minima » proposé est le suivant :

- le SIEL Territoire d'Energie Loire recevra une visite du SDE03 sur une journée, afin que celui-ci comprenne la situation et le jeu d'acteurs ;
- le SIEL Territoire d'Energie Loire visitera le territoire du SDE03 et aura une présentation du service mis en place et de quelques projets de rénovation (*les frais de voyage seront couverts par le projet BAPAURA*)

Le SDE03 remettra in fine au SIEL Territoire d'Energie Loire un rapport synthétique des problématiques identifiées et des recommandations pour lancer la mise en place de Services de rénovation des bâtiments publics

Objectif 2 : Accès aux outils et participation aux travaux jusqu'à la fin du projet

le SIEL Territoire d'Energie Loire aura aussi accès gratuitement :

- à l'espace collaboratif BAPAURA en ligne et à la boîte à outils BAPAURA : guides, documents-types , formalisation du service d'accompagnement, etc
- aux réunions de travail sur les outils de la boîte à outils et les retours d'expérience des partenaires
- aux formations du projet BAPAURA dans la limite des places disponibles

Communication

le SIEL Territoire d'Energie Loire apparaîtra sur le site et dans la communication du projet BAPAURA (lettre semestrielle, conférences du projet....) et sera le cas échéant appelé à témoigner de son expérience.

Engagement du SIEL Territoire d'Energie Loire

Dans le cadre du jumelage proposé, il confirme :

- être intéressé par la mise en place d'un service d'accompagnement structuré à la rénovation des bâtiments publics
- souhaiter s'investir dans les échanges avec la structure jumelle, dans un esprit de coopération et d'échange de savoirs
- vouloir participer, dans la mesure du possible, aux échanges techniques sur le service d'accompagnement et la boîte à outils
- qu'il fera la promotion du BAPAURA dans sa communication

Contacts opérationnels pour le jumelage

pour le SDE 03 : François SARRIAS, francois.sarrias@sde03.fr - Conseiller en Rénovation énergétique des bâtiments publics.

pour le SIEL Territoire d'Énergie Loire : (nom, fonction et adresse mail)

Pour le SDE03,

Yves SIMON,
Président

Pour le SIEL Territoire d'Énergie Loire

Marie-Christine THIVANT,
Présidente,